

Décision

Générale

colonial

Décision n° 692 concernant les services d'Etat.

n° 692

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 mai 1964

Numéro JO

n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Infanterie de Marine Huart (Daniel), adjoint au Commandant de Cercle de Dikhil, assurera, cumulativement avec ses fonctions actuelles, celles de chef de poste administratif d'As-Eyla durant l'absence du titulaire autorisé à effectuer un séjour au Centre d'estivage de l'Armée de Terre à Harar. Ce sous-officier prendra ses nouvelles fonctions le 12 mai 1964.